

Rupture de paradigme

Dès 1938, dans *“La formation de l’esprit scientifique”*, **Gaston Bachelard** proposait l’idée de rupture épistémologique pour parler de ces bouleversements culturels qui intègrent et réorganisent la conception (d’une partie au moins) du monde dans lequel nous vivons...

Nous pourrions citer rapidement : la conception de l’univers, la pensée systémique, l’écologie, la connaissance de notre corps et les relations avec ses environnements, les enjeux climatiques, les développements soutenable...

Aujourd’hui, **Bruno Latour** dessine quelques concepts qui apparaissent essentiels pour penser, organiser et habiter le monde. Essentiels pour organiser les activités des sociétés en accord avec les enjeux vitaux de la biosphère, des biodiversités.

Le premier, déjà évoqué dans notre éditorial du 23 décembre 2019, donne forme à la notion de territoire socio-culturel.

[\[http://esperanza21.org/sites/default/files/Edito%2067%20Conso-penuries%20%28%2023decembre%202019%29.pdf\]](http://esperanza21.org/sites/default/files/Edito%2067%20Conso-penuries%20%28%2023decembre%202019%29.pdf)

Le second, plus récent, développe la nécessité de prendre en compte l’habitabilité de notre planète et de nos territoires, à toutes les échelles.

[\[http://esperanza21.org/sites/default/files/Ecologie_habitabilit%C3%A9%20B.Latour%20%28Esprit%20mai%202020%29.pdf\]](http://esperanza21.org/sites/default/files/Ecologie_habitabilit%C3%A9%20B.Latour%20%28Esprit%20mai%202020%29.pdf)

« Tout change s’il s’agit, non pas de maintenir ou d’accélérer la production pour avoir plus à redistribuer et le faire plus équitablement, mais d’assurer le maintien des conditions de subsistance de tous les participants nécessaires à l’habitabilité des humains. »

« Si l’on tient à maintenir la notion de biopolitique – cette idée que l’administration gère la vie, le nombre, le bien-être des populations sur lesquelles elle a des droits –, il faut alors distinguer une biopolitique numéro un, celle décrite par Foucault, dès le XVIIIème, et qui n’a cessé de se renforcer depuis, en particulier autour des questions sanitaires...

Il n’existe pas de biopolitique numéro deux, celle qui aurait étendu la notion de bien-être des populations humaines pour y inclure les conditions beaucoup plus larges qui permettent aux humains d’exister (de respirer, de croître, de prospérer).

C’est le cœur de la question et c’est là où il faudrait étendre la notion de “vie”, et même de “bonne vie” et de “santé” pour absorber la notion, maintenant bien développée en écologie scientifique, “d’habitabilité”. »

« ... La question capitale en termes d’habitabilité – et donc de “santé” à long terme des humains – est bel et bien de savoir combien d’hectares de sol on maintient en capacité d’assurer la subsistance des humains et de ceux dont ils dépendent pour vivre. »

La troisième idée propose de nouvelles lecture et écriture *“biopolitiques”* de nos activités selon nos appartenances en *“classes géosociales”*.

« Pas étonnant ainsi que l’administration, héritière de la constitution de l’État providence, se trouve démunie faute de pouvoir s’orienter dans les nouveaux conflits de classe que nous appelons “géosociaux” parce qu’ils portent bien sur des classes mais dont le lien aux questions de lieux, de sols, de terre et d’occupation des terres, est décalé par rapport aux classes sociales liées, comme on le sait, aux positions dans ce qu’on appelait le “système de production”. »

Sur la base de ces trois regards, B. Latour distingue ainsi un monde ancien et l’émergence d’espoirs nouveaux.

Il pose ainsi la question du passage du premier, marqué par la surexploitation des écosystèmes et du travail (in)humain, à une organisation plus soutenable, plus équitable et plus durable.

Pour dessiner ce futur, il s'agirait de passer d'un **monde des pouvoirs** "macho-fachos", à un **monde du vivant** où coopérations et solidarités conduiraient à un partage équitable et soutenable des ressources. Un monde dédié à la santé et à la vie.

BL « Il me semble qu'il faut aviver le contraste entre l'autorité dont dispose l'État pour imposer des mesures concernant la santé, au sens traditionnel du terme, et celle dont il disposerait s'il en venait à nous imposer des mesures drastiques pour notre santé, au sens élargi qu'impose l'écologie. »

Cette nouvelle organisation implique la démocratie, comme mode d'expression et de gouvernance. Elle s'appuie assurément sur des connaissances scientifiquement fondées.

« ... Avec les questions dites écologiques, c'est l'administration qui est souvent considérée comme un obstacle aux efforts encore timides de la société civile pour imaginer ce que peut vouloir dire une alternative écologique aux sociétés industrielles du passé. »

« Pour mener à bien une telle exploration, il faut pouvoir s'adresser à une administration rendue capable d'apprendre de ses citoyens »

Osons proposer un petit pas institutionnel, un grand pas pour les citoyens et la démocratie : le CESE peut être le lieu institutionnel de la construction et de la synthèse collectives d'expertises sur les grands thèmes d'actualité sociétale. Il en porte le nom : *Conseil économique, social et environnemental*. Encore faut-il lui accorder le pouvoir politique de son expression...

Non seulement il aurait la fonction d'instruire les dossiers, sur sa propre saisine ou bien à la demande de l'exécutif et des deux autres chambres parlementaires, mais ses avis et recommandations devraient absolument être étudiées, discutées et, au minimum, faire l'objet de déclarations parlementaire et gouvernementale.

La composition du CESE, et de ses correspondants permanents de la société organisée, reste à définir. Pourquoi pas en Congrès au moment de l'actualisation de la Constitution ?

B. Latour poursuit : *« La question devient donc celle de construire peu à peu, à partir de la société civile et de proche en proche, une représentation commune de la mutation nécessaire, pour ensuite partager avec l'administration les tâches de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de rectification éventuelle.*

Ce travail de la société civile sur elle-même pour savoir ce qu'elle désire, rien ne peut le remplacer. »

... « Tout change s'il s'agit, non pas de maintenir ou d'accélérer la production pour avoir plus à redistribuer et le faire plus équitablement, mais d'assurer le maintien des conditions de subsistance de tous les participants nécessaires à l'habitabilité des humains. »

Or, cette remise en question est en cours depuis de nombreuses années déjà.

En 1972, le rapport *Meadows*, issu de la concertation du Club de Rome allait trouver une première traduction politique avec le rapport Brundtland "Notre avenir à tous", en 1987, puis avec les engagements pris au *Sommet de la Terre*, de 1992 à Rio.

Cette première "révolution culturelle", cette nouvelle conscience écologique, inscrit l'analyse et la compréhension des activités humaines dans l'espace fini de la planète et de la biosphère.

Elle a été suivie d'une seconde phase, concrétisée en 2000 par les huit "Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)". Les dirigeants de 189 États Membres de l'ONU se

sont engagés dans nouveau partenariat mondial visant à réduire l'extrême pauvreté et construire un monde plus sûr, plus prospère et plus équitable. La dimension sociale est (enfin !) inscrite dans l'approche environnementale.

Le pas suivant sera formulé, en 2015, au cœur de l'Agenda 2030, avec les 17 *Objectifs de développement durable (ODD)*. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, la santé, l'agriculture, l'éducation...

Cette même année 2015, la COP 21, *Conférence de Paris sur les changements climatiques*, engage un accord international qui inclut (de manière bien trop timide), les autres enjeux de développement...

Après 5 années, force est de constater que ces accords ne se traduisent pas dans les transformations nécessaires des activités humaines, de la production à la consommation...

Or, la pandémie Covid 19 et, surtout, le coup de frein imposé par les mesures de confinement au niveau planétaire, imposent de penser et de prendre très au sérieux ce que Bruno Latour appelle, à propos, *"l'habitabilité de la Terre"*.

Rendons possible et effective une rupture de paradigme.

Dans un article, publié par Médiapart le 23 mai 2020, Fabien Escalona et Romaric Godin identifient *Les quatre scénarios pour l'hégémonie politique du "monde d'après"* :

Le néolibéralisme restauré ; le néo-illibéralisme, plutôt que leur repli nationaliste ; un douteux renouveau social-démocrate ; la voie escarpée de l'écosocialisme...

[http://esperanza21.org/sites/default/files/Societe_Politiques%20%28mediapart%2023mai2020%29.pdf]

Pour sa part, Esperanza21 propose d'exiger que la santé soit au cœur de tout projet politique. Un socle de construction et un critère impératif d'évaluation.

[<http://esperanza21.org/sites/default/files/Edito%2073%20SANTE%2C%20droits%20et%20devoirs%20%2822%20avril%202020%29.pdf>]